

AquitaViae

La carte participative en ligne des voies de l'Aquitaine romaine

Droits sur les données

Mise à disposition des données d'Aquitaviae

Les données consultables depuis la carte dynamique en ligne sont la production des membres du projet Aquitaviae. Elles peuvent être mises à disposition, après demande faite à la direction du projet, sous réserve d'acceptation. Ces données seront livrées dans un format SIG.

Utilisation des données d'Aquitaviae

Le projet Aquitaviae applique la licence **CC BY-NC-SA** 4.0 définie dans le projet Creative Commons. Cette licence « Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International » donne les droits consultables au lien suivant :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Il en résulte que tout utilisateur de la base de données Aquitaviae reconnaît avoir lu et accepté les conditions de la licence Creative Commons et s'engage à respecter les droits contenus dans cette licence.

Cependant la nature particulière de la publication Aquitaviae a conduit à la mise en place de règles spécifiques dont voici le détail :

Les principes :

Aquitaviae est un outil de recherche scientifique, pas un instrument commercial. Il n'y a donc pas de droits d'auteur, seulement des droits de propriété intellectuelle.

L'utilisation d'Aquitaviae obéit aux règles habituelles de la propriété intellectuelle :

- Nécessité de l'autorisation de l'auteur * pour reproduction intégrale ou partielle
- Possibilité d'analyses ou de courtes citations, sous réserve de mentionner les noms de l'auteur et de la source.

* Information sur les auteurs du projet Aquitaviae : se référer au document sur le fonctionnement du projet consultable depuis cette page :

<https://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr/recherche/axes-de-recherche/espaces-fabrique-usages-representations/9-axes/147-aquitaviae>

Cas envisagés :

- **Travail sur un thème** pour l'ensemble du territoire :

Exemple : les agglomérations secondaires dans le réseau viaire du Haut Empire.

- Obligation de contacter le référent thématique pour information,
- Obligation de citation d'Aquitaviae comme source,

- Recommandation d'informer la direction d'Aquitaviae de la publication des résultats.

- **Travail sur un territoire** plus restreint :

Exemple : le réseau routier des Nitiobroges.

- Obligation de contacter le référent de la civitas concernée,
- Obligation de citation d'Aquitaviae comme source.

- **Travail sur une voie** particulière :

Exemple : la Levade du Médoc.

- Contact avec le référent local nécessaire pour accès à la base,
- Utilisation des fiches possible sous réserve de citation de l'auteur,
- Publication des données inédites interdite sauf autorisation de l'auteur de la fiche et de l'auteur des informations,
- Obligation de citer les sources ; Aquitaviae, auteur fiche, auteur données.

- **Utilisation d'un document d'accompagnement** :

Exemple : photo d'une voie

- Contact nécessaire avec l'auteur de la fiche à laquelle le document est attaché,
- Obligation de citer la source (auteur et références) s'il est publié,
- Autorisation nécessaire de l'auteur du document s'il est inédit, et citation complète de la source (Aquitaviae, auteur fiche, auteur document).

Mention des droits

La mention de droit intellectuel prend une des formes suivantes :

- Mention de l'ensemble de l'équipe de recherche du projet : © **Aquitaviae**
- Mention d'un auteur de source du projet : © **Aquitaviae : prénom Nom**